



Cher licencié de la section Football du COLSG,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale qui se déroulera le vendredi 24 juin à 19h dans le gymnase du complexe sportif Jean Claverie.

Ordre du jour :

18h30 - Accueil, Émargement

19h00 - Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport d'activité 2021/2022 ;
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2021/2022 ;
- Approbation du budget pour l'exercice 2022/2023 ;
- Élections du tiers sortant ;

Les personnes souhaitant siéger au comité directeur, sont priées de faire acte de candidature sur l'imprimé ci-joint avant le vendredi 17 juin 2022 dernier délai.

Au terme de l'Assemblée, et afin de terminer la soirée dans la convivialité, un barbecue vous est proposé.

Pour la bonne organisation, vous voudrez bien nous confirmer votre présence à l'assemblée ainsi qu'au barbecue avant le vendredi 17 juin via le lien suivant :

<https://forms.office.com/r/6WMK4d6ZcC>



Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président du C.O.L.S.G. section Football**

Gilles POUSSE



**Vous souhaitez soumettre votre candidature aux suffrages des électeurs pour être membre du comité directeur.**

**Dans ce cas, veuillez-nous retourner l'acte de candidature ci-dessous complété et signé avant le vendredi 17 juin 2022 dernier délai à :**

**COLSG Foot – 34 Rue des Frères Bailleuls – 72 220 Laigné en Belin.**

Pour rappel et conformément à nos statuts et règlement intérieur, sont éligibles au Comité Directeur les membres actifs, licenciés et adhérents âgés de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à la section depuis au moins six mois et à jour de leurs cotisations. Néanmoins, les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation parentale ou de leur tuteur.

Par ailleurs, et conformément au règlement intérieur, le comité directeur a autorisé un maximum de 4 personnes, parents ou représentants de licenciés mineurs, eux-mêmes non licenciés durant les six derniers mois, à se présenter et à intégrer le comité directeur lors de la prochaine assemblée générale dans la limite d'un parent par famille.

### ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

**Fait acte de candidature à l'élection du comité Directeur de la section Football du COLSG.**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature**